

CHARTRE DE LA RECONNAISSANCE MUTUELLE



Rassembler

La ville et les associations œuvrent main dans la main pour créer du lien et rassembler les lambersartois dans un esprit de confiance et de respect mutuel. Ensemble, elles ont choisi un mode de partenariat fait de relations vraies et durables, et toujours perfectible.

S'engager

La ville reconnaît la valeur et l'authenticité de l'engagement associatif, placé sous le signe de l'altruisme et du bénévolat, et s'engage à le soutenir.

Servir

Les associations assurent une fonction de service à la population que la ville ne pourrait garantir avec ses seuls moyens.

Offrir

La ville reconnaît dans la dynamique associative une véritable chance pour la vie locale **en ce qu'elle offre une réelle richesse au « vivre ensemble » au quotidien**, tout en contribuant au rayonnement extérieur de la ville.

Monter des projets

La ville soutient les associations dans la réalisation de leurs projets, en leur apportant une aide matérielle et logistique.

Communiquer

La ville participe à la promotion des associations dans le respect de leur indépendance. Elle les aide à se faire connaître et reconnaître.

Développer

La ville apporte son concours au développement du mouvement associatif lambersartois par la mise à disposition de lieux de rencontre, une aide au montage de dossiers, des actions de formation auprès des responsables associatifs.

S'auto-évaluer

La ville propose la création d'un observatoire du partenariat ville-associations afin d'évaluer les aides proposées dans l'année en termes de service et de qualité. Un questionnaire diffusé auprès des associations permettra d'établir un bilan annuel, lors de la présentation du calendrier.

Proposer

Les associations sont l'un des partenaires essentiels de la démarche de démocratie de proximité, via les conseils de quartier.